

Une seule voix dans Buc

La requalification en voie locale de la rue Louis Blériot

Le passage de la RD 938 par la rue Louis Blériot à Buc avec son important trafic, notamment de poids lourds, occasionne de fortes nuisances pour la population locale (bruits, vibrations, pollution). Il pose de graves problèmes de sécurité, contrarie un fonctionnement normal du commerce, et d'une façon générale dans son état actuel, n'est pas compatible avec un développement harmonieux de la vie locale.

Le Conseil Général souhaitant restructurer et adapter la voie, a réalisé un projet qui, au-delà du renforcement de la chaussée, apporte quelques améliorations ponctuelles mais ne modifie pas fondamentalement la situation.

La perspective de requalification de la RD 938 en voie communale ne faisait pas partie du projet, confirmant ainsi le passage des véhicules de plus de 3,5T sans perspective de diminution réelle à terme des nuisances pour les riverains.

De plus la planification envisagée des travaux constituait une gêne considérable pour les commerces et les riverains.

Ce sont les raisons pour lesquelles ce projet élaboré sans véritable concertation : présenté le 26 juin dernier en réunion publique, il a été massivement rejeté. Sa suspension a été demandée ainsi que la reprise des études en tenant compte de l'ensemble des contraintes fonctionnelles, techniques et réglementaires. La municipalité a confirmé cette position dans un courrier adressé au président du Conseil Général et au Préfet le 5 Juillet 2007.

Une plateforme locale de réflexion, animée par l'association « Buc à Venir », s'est constituée, sous la forme d'un groupe de travail réunissant quatre associations particulièrement concernées par le projet :

- ArBBuc - Association des riverains de la rue Louis Blériot à Buc
- CUB - Association représentant les Commerçants Unis de Buc
- VeloBuc - Association piétons et vélos à Buc, promotion des circulations douces
- APACH - Association bucoise pour la Protection et l'Amélioration du cadre de vie.

Le groupe de travail a, dans une première étape, identifié les objectifs propres à chaque association (voir tableau ci-joint en annexe) et exprimé des points de convergences.

Il s'en dégage un consensus autour de la volonté de requalifier la rue Louis Blériot et de rendre prioritairement son usage à la vie locale.

Il considère qu'il n'est pas possible dans cette perspective de continuer à faire passer l'ensemble des flux locaux, départementaux et régionaux par cette même artère. Le projet doit donc impérativement, dans son principe, viser à terme le déclassement de la rue Louis Blériot de « voie à grande circulation » en « voie normale », et à terme de voie départementale en voie communale. Il devra en conséquence intégrer les solutions de contournement pour les flux détournés.

Le groupe est conscient que l'on ne peut parvenir à un tel objectif qu'en procédant, dans le cadre d'un même projet, par étapes qui prévoient la diminution progressive du trafic de transit :

- en fluidifiant et rendant plus performants les transports collectifs
- en réduisant à la source les poids lourds par un travail avec les entreprises de la zone d'activités

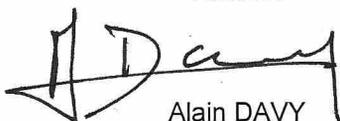
et la suppression à terme de la circulation des véhicules de plus de 3,5T, afin de :

- réduire les nuisances liées à la circulation,
- sécuriser les déplacements à pied, à vélo ou en voiture, de Toussus-le-Noble à Versailles,
- maintenir et développer les commerces et services de proximité, dans la perspective d'un meilleur équilibre entre qualité de vie, développement économique et cohésion entre les quartiers

Afin d'établir les bases du futur programme d'aménagement, formalisé, discuté et validé par les différents acteurs identifiés par les associations signataires présentes, celles-ci souhaitent participer à une commission mixte présidée par les Maîtres d'Ouvrage (Mairie de Buc et Conseil Général).

La désignation d'un interlocuteur unique, responsable de la coordination technique au niveau du Conseil Général, est fortement souhaitée par les associations et permettra d'accélérer les processus de décision et de réalisation.

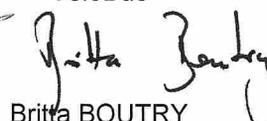
ArBBuc


Alain DAVY

CUB


Philippe SAURY

VeloBuc


Britta BOUTRY

APACH


Marie-Françoise
CHOISNARD

« PROTÉGER LA RUE LOUIS BLÉRIOT DE LA RD 938 » EN LA TRANSFORMANT EN VOIE LOCALE

Associations	ArBBuc	CUB	VeloBuc	APACH
Objectifs propres à chaque association	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir : <ul style="list-style-type: none"> - la suppression du passage des poids lourds de plus de 3,5 T, tout en permettant le passage de Transports en commun de desserte locale et des véhicules de services - la requalification de la rue Louis Blériot de voie à grande circulation en voie communale et de son prolongement avenue Casale. • Aménager la rue Louis Blériot pour : <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la sécurité des riverains et des usagers, - limiter la vitesse des véhicules légers - réduire les pollutions : chimiques, olfactives, sonores, vibratoires, et leurs conséquences sur la santé. - sauvegarder le patrimoine : éviter les dégradations, réduire les coûts d'entretien des appartements, maisons et préserver les monuments historiques, - sauvegarder l'environnement : enfouissement des réseaux aériens, amélioration de l'éclairage, création d'aménagements paysagés, - améliorer le cadre de vie des riverains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et développer le commerce de proximité à Buc • Sécuriser l'accueil de la clientèle se déplaçant au moyen d'un véhicule par : <ul style="list-style-type: none"> - l'aménagement d'une transition entre la voie de circulation et les espaces de stationnement - l'aménagement d'espaces piétons sécurisés pour les files d'attentes devant les commerces - l'amélioration de l'accès aux commerces pour les poussettes, fauteuils handicapés, et enfants se déplaçant sans adulte. • Redimensionner et adapter les aires dédiées au stationnement des voitures, des vélos et des deux-roues motorisés et créer plus de fluidité en règlementant notamment le stationnement des véhicules ventouses. • Prévoir des aires de stationnement pour les : <ul style="list-style-type: none"> - mono courses - multi courses - livraisons - commerçants et employés eux-mêmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la liaison structurante en circulations douces au quotidien (piétons et vélos) entre Toussus-le-Noble et Versailles en mettant l'accent sur trois aspects : sécurité, continuité et confort des cheminements. Utilité de cet itinéraire, notamment pour les élèves et les actifs qui souhaitent rejoindre à pied ou à vélo les établissements d'enseignement, la zone d'activité ou les pôles d'échanges de transports collectifs à Versailles, utilité aussi pour les déplacements intra-bucois. • Créer un vrai centre ville au moyen d'aménagements dits « shared space » ou « zone de rencontre » dans le périmètre place du Marché en incluant l'avenue Huguier. • Obtenir une meilleure desserte et une plus grande efficacité des transports collectifs qui desservent Buc afin de délester la rue Louis Blériot de la circulation pendulaire. • Aménager, à court terme, la RD 938 de manière à décourager le trafic de transit, voire empêcher le passage des poids lourds (créer deux zones 30) • Proposer un aménagement qui soit en conformité avec le code de l'environnement (loi sur l'air), la loi SRU et le PLU de Buc. 	<p align="center">Améliorer le cadre de vie de tous les Bucois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les riverains de la rue Blériot : <ul style="list-style-type: none"> • réduire les nuisances (bruit, vibrations, pollution) • accepter la refondation de la voie et travailler sur les aménagements en surface pour en faire une rue de centre ville • réaliser dans le même temps l'enfouissement des réseaux - Pour tous <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la sécurité, y compris sur les trottoirs • donner la priorité aux transports en commun sur tous les autres modes de transport ; contribuer à les rendre plus attractifs, en renforçant leurs fréquences • travailler avec les entreprises de la ZA pour limiter l'usage des poids lourds et étudier un itinéraire de remplacement acceptable • prendre un arrêté motivé interdisant les poids lourds de plus de 12 tonnes • permettre aux véhicules légers qui se dirigent vers le Pont Colbert d'accéder facilement à la RN446 à Jouy (rond point respectueux du site campagnard, doublement du tunnel sous les voies) • Protéger et mettre en valeur l'environnement • Respecter les textes et les documents d'urbanisme applicables
Objectifs fédérateur 1	En concertation avec les entreprises des zones industrielles de Buc, des Loges-en-Josas et des communes voisines, concevoir un projet visant <ul style="list-style-type: none"> - dans un premier temps la réduction de la circulation des véhicules de plus de 3,5 T rue Louis Blériot et avenue Jean Casale - puis un contournement total à terme pour les véhicules de plus de 3,5 T, hors transports en commun compatibles avec leurs activités et de moindre effet, voire sans effet, sur les coûts, organisation et fonctionnement des activités. 			
Objectifs fédérateur 2	Au plan de l'urbanisme et de la vie économique et sociale, le programme d'aménagement des voies Louis Blériot et Jean Casale, en qualité de voie structurante, doit permettre d'engager une réflexion sur la vie de notre commune d'ici à 20 ans et notamment le cœur de la ville, servir l'avenir et non l'hypothéquer : déplacements quotidiens, liaisons haut et bas Buc, commerces, services, etc.			

Réduire les nuisances liées à la circulation, sécuriser les déplacements et favoriser les transports collectifs. Préparer la transformation de la rue Louis Blériot en voie communale et étudier la suppression à terme de la circulation des véhicules de plus de 3,5T (sauf transports en commun). Permettre ainsi de redonner de la convivialité au tissu urbain et de renforcer la cohésion entre les quartiers.

Maintenir et développer les commerces et services de proximité pour un meilleur équilibre entre qualité de vie et activité économique.